

DEMANDE D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

**L'audience aura lieu le mercredi 21 mars 2018, à compter de 13 h,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe**

Dossier n° : D08-01-18/B-00040
Propriétaire(s) : Amy Cada et Ross Miller
Emplacement : 527, 529, avenue Evered
Quartier : 15 - Kitchissippi
Description officielle : partie du lot 46 et tout le lot 47, plan enr. 326972
Zonage : R3R
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

Les propriétaires souhaitent lotir leur bien-fonds en deux parcelles distinctes en vue d'établir des titres fonciers distincts pour chaque moitié de la maison jumelée existante.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, les propriétaires nécessitent l'autorisation du Comité en vue d'une cession.

Le terrain qui sera disjoint est représenté par les parties 3 et 4 du plan 4R préliminaire qui accompagne la demande. Il aura une façade de 10,97 mètres sur l'avenue Evered sur une profondeur de 29,26 mètres. Sa superficie sera de 333,3 mètres carrés. La parcelle comprendra une moitié de la maison jumelée située actuellement au 527, avenue Evered.

Le terrain qui sera conservé est représenté par les parties 1 et 2 du plan soumis. Il aura une façade de 10,34 mètres sur l'avenue Evered sur une profondeur de 29,26 mètres. Sa superficie sera de 316 mètres carrés. La parcelle comprendra l'autre moitié de la maison jumelée située actuellement au 527, avenue Evered.

La demande indique que les parties 2 et 4 font actuellement l'objet d'une servitude tel qu'énoncé dans l'Instr. n° CR327258.

LA DEMANDE indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.